

**Arrêté en novembre 2016 après une manifestation pour le respect des droits des anglophones, Mancho Bibixy qui est accusé d'« actes terroristes » et risque la peine de mort sera fixé sur le sort le 13 avril prochain.**

Le procès du célèbre détenu anglophone Manchou Bibiby et les autres coaccusés a été renvoyé pour délibération le 13 avril 2018. C'est en tout cas ce que rapporte l'un de leurs avocats Me Abgor Bala qui a suivi le procès.

« L'affaire contre Mancho Bibixy, Sti Conrad, Aselacha Martin, Tangwa Malvin, Tah Emile, Awanatu Zach, Kingham Valentine et Awa Thomas a été ajourné au 13 avril 2018 pour délibération à la demande du procureur du tribunal militaire »; a-t-il écrit sur sa page facebook.

Pour mémoire, Mancho Bibixy avait été arrêté depuis le 30 novembre 2016 à Bamenda. L'on se souvient que pendant les manifestations, il avait été vu une fois dans un cercueil au cours de la marche du 28 novembre 2016. Ce natif de la région du Nord-Ouest avait aussi manifesté en compagnie des Députés et Sénateurs du Social Democratic Front.

Il avait d'ailleurs été porté en triomphe par les personnes présentes sur les lieux. Il répond devant le Tribunal militaire de Yaoundé, des accusations d'hostilité contre la patrie, dégradation des biens publics, pillage en bande et coaction des actes de terrorisme.